

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1103/SG/CD (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-1103/SG/CD du 5 juin 1975)

n° 75-1103/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
5 juin 1975

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro
25 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 119/8 L du 27 mai 1975 de la Chambre des députés-du ;Ferroitoire françacis des Afars et des Issas précisant certaines dispositions de la délibération créant une zone franche portuaire à Diibouti.